

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
De la commune de SAINT-BEAT-LEZ

Nbre de Conseillers : 15

En exercice : 15 L'an deux mille vingt-trois le 13 avril à 20H00
Présents : 10 Le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est
Votants : 11 réuni au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, dans le lieu habituel
Pour : 11 de ses séances
Contre : 00 Date de la convocation : 07 avril 2023
Abstention : 00 Date d'affichage : 07 avril 2023

Présents : BOUCHE Mickael, BRON Karine, CHANGEUX Anna, DREYER Guy, FONDEVILLA Ghislain, MARTINEZ Guy, MINATCHY Adeline, André NOUGES, PEREFARRES Charlotte POISSON Chantal,
Absents : ANDRE Michèle, ARNAUNE Julien, CAPDEVILLE Alain, ROUX Gérard, RUBIO MAZARIO Fidel,
Procuration : CAPDEVILLE Alain a donné procuration à MARTINEZ Guy,

Mme BRON Karine a été nommée secrétaire

OBJET : Déclaration d'infructuosité

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le code de la commande publique,
Vu l'avis d'appel public à la concurrence envoyé à la publication le 31/01/2023 et publié le 3 février 2023 dans le journal la Dépêche
Vu l'offre présentée par la société Marc HEVESI, le 28 février 2023
Vu la décision de la commission MAPA en date du 6 mars 2023, Considérant que l'offre présentée par Marc HEVESI était incomplète,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- déclare que l'offre remise par Marc HEVESI est incomplète.
Le marché est déclaré infructueux, une nouvelle procédure adaptée sera relancée ;
- autorise Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier,

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus
Pour copie conforme.

Le Maire,
Anna CHANGEUX



The image shows the official blue circular stamp of the Mairie de Saint-Béat-Léz. The stamp contains the text 'MAIRIE DE SAINT-BEAT-LEZ' around the perimeter and '1440' at the bottom. A large, dark ink signature is written over the stamp.